

Monsieur le Président de la République
Madame la Première Ministre
Monsieur le Ministre des Solidarités, de
l'Autonomie et des Personnes handicapées
Monsieur le Préfet de la Gironde
Monsieur le Président du Conseil Départemental
de la Gironde
Monsieur le Directeur Général de l'ARS Nouvelle-
Aquitaine
Monsieur le Directeur Régional de la DREETS
Nouvelle-Aquitaine
Monsieur le Directeur Interrégional de la
Protection Judiciaire de la Jeunesse Sud-Ouest

Bordeaux, le 6 mars 2023

OBJET : Mobilisation pour une extension du SEGUR

Monsieur le Président de la République, Madame la Première Ministre, Monsieur le Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général, Monsieur le Directeur Régional, Monsieur le Directeur Inter-Régional,

MANIFESTE INTER-ASSOCIATIF

Ségur : il est urgent de rétablir l'équité et la solidarité

La disparité de traitement salarial créée par les mesures SEGUR et LAFORCADE a une répercussion préoccupante sur le secteur associatif déjà en tension. **Il existe depuis plusieurs mois des départs massifs des « exclus du SEGUR » des établissements sociaux, médico-sociaux et judiciaires. Nous alertons à nouveau les pouvoirs publics, les décideurs politiques des préoccupations majeures liées aux impacts délétères des choix de politique nationale sur nos établissements et services.**

Ces mesures salariales décidées par le gouvernement depuis avril 2022 sont venues compenser des salaires historiquement bas, mais continuent d'exclure des professionnels de nos secteurs. Face à cette iniquité salariale, c'est le délitement des équipes qui est en cours.

Encore à ce jour en fonction des entités, cette mesure exclut 20 à 40 % des salariés.

Pour préserver les accompagnements et le soin des publics en situation de vulnérabilité, il est urgent d'étendre le Ségur pour tous les salariés du secteur associatif dans le délai le plus court possible.

COPIE : Monsieur le Président de NEXEM, Monsieur le Président de la FEHAP

Aussi, nous demandons :
L'application uniforme et immédiate POUR TOUS LES PROFESSIONNELS de la
revalorisation de 183 euros nets mensuels,
et sa prise en compte dans les budgets par des dotations complémentaires
avec effet rétroactif 2022.

Aussi, pour appuyer l'envoi de ce manifeste et vous demander de
vous engager vers une société plus solidaire, une forte mobilisation
comprenant les administrateurs, les bénévoles, les salariés, les
familles et les personnes accompagnées s'organise dans un premier
temps le mercredi 29 mars 2023 à 15h
RENDEZ VOUS SUR LA PLACE DE L'HOTEL DE VILLE DE BORDEAUX
PARCOURS : Hôtel de ville- Préfecture – Ars

Si cette iniquité perdure dans un contexte déjà fragilisé par les démissions et la sinistralité de nos métiers, une grande partie des activités de soins et d'accompagnement sera endommagée durablement. Dans ces conditions de travail dégradées, notre capacité à assurer de front, qualité de l'accompagnement et complétude de toutes les démarches administratives (EPRD, ERRD, enquête DARES, rapports d'activités, tableaux de bords, ...) est fortement compromise. Notre objectif premier est de garantir la continuité de nos accompagnements, de nos missions associatives et institutionnelles avec des salariés engagés et reconnus équitablement.

Le collectif diffusera cette urgence au niveau national et maintiendra sa mobilisation jusqu'à obtention de l'équité.

Le collectif (contact : collectif.segurpourtous@renovation.asso.fr) rassemble :

30 associations Régionales agissant dans le champ des solidarités, et de la santé
employant **13 415 salariés** et accompagnant **80 883 personnes**.

Nous comptons **3092 salariés** exclus du SEGUR.



COPIE : Monsieur le Président de NEXEM, Monsieur le Président de la FEHAP



ASSOCIATION	NOMBRE PERS ACCOMPAGNEES	NOMBRE DE SALARIES	NOMBRE DE SALARIES EXCLUS
1-RENOVATION	4000	745	249
2-EDEA	1500	300	50
3-GIHP	4300	70	55
4-APF FH 33	539	334	83

5-ATI 86	340	12	4
6-HAPOGYS	350	350	70
7-AEIS	370	239	58
8-ADTMP	1180	40	16
9-APAJH33	3986	756	156
10-CEID	3846	182	55
11-St Vincent de Paul Lamothe Lescure	147	83	11
12-ATI 79	1850	68	28
13-ANDAPEI 47	300	460	62
14-ARI	1210	378	104
15-AOGPE	2120	440	205
16-UNAPEI 17	830	400	70
17-ADGESSA	1185	850	75
18-Institut Don Bosco	2350	1109	185
19-ADAPEI 33	2300	1165	218
20-AGEP	5000	220	42
21-ADAPEI 64	2000	1036	201
22-OREAG	2500	369	69
23-ALP	26 000	1427	378
24-Bellefonds	80	47	10
25-Marie de Luze	60	32	9
26-APEI Libournais	440	196	57
27- ADIAPH	1400	500	150
28-OGFA	7000	270	70
29-AFG Autisme	1400	1100	300
30-AJIR	2300	187	52
TOTAL au 03/03	80 883	13 415	3092